



Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS ET ACCORDS-CADRES
ACTE D'ENGAGEMENT

ATTR11

Alors qu'un acte d'engagement était autrefois requis de l'opérateur économique soumissionnaire lors du dépôt de son offre, sa signature n'est plus aujourd'hui requise qu'au stade de l'attribution du marché.

Le formulaire ATTR11 est un modèle d'acte d'engagement qui peut être utilisé par l'acheteur, s'il le souhaite, pour conclure un marché ou un accord-cadre avec le candidat déclaré attributaire.

Il est conseillé aux acheteurs de renseigner les différentes rubriques de ce formulaire avant de l'adresser à l'attributaire. Ce dernier retourne l'acte d'engagement signé, permettant à l'acheteur de le signer à son tour.

En cas d'allotissement, un formulaire ATTR11 peut être établi pour chaque lot. Lorsqu'un même opérateur économique se voit attribuer plusieurs lots, un seul ATTR11 peut être complété. Si l'attributaire est retenu sur la base d'une offre variable portant sur plusieurs lots, soit un acte d'engagement est établi pour les seuls lots concernés, soit l'acte d'engagement unique mentionne expressément les lots retenus sur la base d'une offre variable.

En cas de candidature groupée, un acte d'engagement unique est rempli pour le groupement d'entreprises.

A - Objet de l'acte d'engagement.

- **Objet du marché ou de l'accord-cadre:**
(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)

Marché n°16-29 relatif à la fourniture de « débitmètres électromagnétiques et de matériel de mesure de vitesse »

- **Cet acte d'engagement correspond :**
(Cocher les cases correspondantes.)

1. à l'ensemble du marché ou de l'accord-cadre *(en cas de non allotissement)* ;
au lot n°1 ou aux lots n°..... du marché ou de l'accord-cadre *(en cas d'allotissement)* ;
(Indiquer l'intitulé du ou des lots tel qu'il figure dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)

Lot 1 : fourniture de débitmètres électromagnétiques

correspondant, pour les lots n°....., à l'offre variable *(en cas d'allotissement)* ;
(l'acheteur duplique cette mention tant que de besoin.)

2. à l'offre de base.
à la variante suivante :

B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire.

B1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire :

(Cocher les cases correspondantes.)

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché ou de l'accord-cadre suivantes,

CCAP n°

CCAG :

CCTP n°

Autres :

et conformément à leurs clauses,

Le signataire

s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

engage la société sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

- Pour les fournitures listées dans le bordereau des prix unitaires.

Elles seront réglées par application aux quantités réellement livrées des prix unitaires

- Pour les fournitures ne figurant pas au bordereau des prix unitaires mais figurant au catalogue des prix ou tarif du fournisseur :

Elles seront réglées par application aux quantités réellement livrées des prix figurant au catalogue des prix ou tarif joint au marché.

Le montant du rabais sur catalogue consenti par chaque candidat doit figurer à l'acte d'engagement.

Un rabais sera appliqué sur les prix unitaires figurant au catalogue des prix ou tarif (joint au marché) que le fournisseur applique à l'ensemble de sa clientèle. Ce rabais constitue un rabais minimum pendant toute la durée du marché.

Aucun rabais inférieur à celui proposé ci-dessus ne sera accepté.

- Promotions :

Les fournitures faisant l'objet d'une promotion commerciale, de prix spéciaux, de prix de lancement..., seront réglées au titulaire au tarif promotionnel si celui-ci est inférieur au prix consenti.

Marché à bons de commande dont le montant maximum est fixé dans le CCAP.

Le marché est conclu à prix unitaires.

Les modalités de variation sont fixées au cahier des clauses administratives particulières

à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées :

aux prix indiqués ci-dessous ;

Taux de la TVA :

ATTRI1 – Acte d'engagement *Marché 16-29 relatif à la fourniture de débitmètres électromagnétiques et matériel de mesure de vitesse – lot 1* Page : 2 / 7

Montant hors taxes¹ :

Montant hors taxes arrêté en chiffres à :

Montant hors taxes arrêté en lettres à :

Montant TTC⁴ :

Montant TTC arrêté en chiffres à :

Montant TTC arrêté en lettres à :

OU

aux prix indiqués dans l'annexe financière jointe au présent document.

A compléter par le candidat :

Un rabais de% sera appliqué sur les prix unitaires figurant au catalogue des prix ou tarif (joint au marché) que le fournisseur applique à l'ensemble de sa clientèle. Ce rabais constitue un rabais minimum pendant toute la durée du marché.

(Aucun rabais inférieur à celui proposé ci-dessus ne sera accepté)

¹ Le montant de l'offre établie à partir de prix unitaires est calculé par référence à la quantité estimée dans l'avis d'appel public à la concurrence.

⁴ Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation.

- Nombre des reconductions : 3
- Durée des reconductions : 1 an

C - Signature du marché ou de l'accord-cadre par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement.

C1 – Signature du marché ou de l'accord-cadre par le titulaire individuel :

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

C2 – Signature du marché ou de l'accord-cadre en cas de groupement :

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant (*article 45 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016*) :
[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :
(Cocher la case correspondante.)

conjoint OU solidaire

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :
(Cocher la ou les cases correspondantes.)

pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)

pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ou de l'accord-cadre ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)

ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :
(Cocher la case correspondante.)

donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;

donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ou de l'accord-cadre ;

donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :
(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

D - Identification et signature de l'acheteur.

- Désignation de l'acheteur :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)

Communauté d'Agglomération du Calaisis

76 boulevard Gambetta

CS 40 021

62100 CALAIS Cedex

Tél : 03-21-19-55-00 / Fax : 03 21 19 55 09

- Nom, prénom, qualité du signataire du marché ou de l'accord-cadre :

(Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.)

Madame Natacha BOUCHART,

Présidente de la Communauté d'Agglomération du Calaisis

- Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 (nantissements ou cessions de créances) :

(Indiquer l'identité de la personne, ses adresses postale et électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie.)

Madame Natacha BOUCHART,

Présidente de la Communauté d'Agglomération du Calaisis

- Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :

(Joindre une annexe récapitulative en cas de pluralité de comptables.)

Monsieur le Trésorier de la Trésorerie Municipale de Calais,

Rue Chanzy

62100 Calais

Tél : 03-21-46-14-90

- Imputation budgétaire :

910-2154-0611

Pour l'Etat et ses établissements :

ATTR11 – Acte d'engagement *Marché 16-29 relatif à la fourniture de débitmètres électromagnétiques et matériel de mesure de vitesse – lot 1* Page : 6 / 7

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature
(représentant de l'acheteur habilité à signer le marché ou l'accord-cadre)

Date de la dernière mise à jour : 08/04/2016.